

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-176
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : DOMAINE
ET PATRIMOINE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous matière :
AUTRES ACTES DE
GESTION DU
DOMAINE PUBLIC

Séance du Conseil Municipal du mercredi 09 juillet 2025
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

OBJET :
CLASSEMENT
DANS LE DOMAINE
PUBLIC
COMMUNAL - RUE
BENOITE GROULT

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Priscillia GRANIER, Giovanni ZAMAI, Denis BOUILLEUX, Elisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Zohra KUFEL, Christian WINTERHALTER, Nadia IMEDJADJ.

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

Formant la majorité des membres en exercice

RENDU
EXECUTOIRE

Procurations :

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 03 JUILLET 2025

Jean-François VERONIN-MASSET donne pouvoir à Jacqueline RATABOUIL, Brigitte BATIGNE donne pouvoir à Hélène GIRAL,

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 03 JUILLET 2025

Javier DE LA CASA donne pouvoir à Philippe GREFFIER, Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Bruno PERLES, Delphine SANTINI donne pouvoir à Sabine CHABERT, Audrey GAIANI donne pouvoir à Priscillia GRANIER, Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Michel RATABOUIL, Béranger SERRES donne pouvoir à Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES.

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

Absents : Marie-Claude BOURREL, Régine SURRE, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Gérard MONDRAGON.

Secrétaire : Chantal BARTHES.

Monsieur le Maire rappelle la vente intervenue entre la SEM THEMELIA, aménageur de la ZAC Les Vallons du Griffoul et la société MARCOU HABITAT par acte du 13 octobre 2020, stipulant en condition particulière que la voie serait rétrocédée à la Commune à la fin de l'opération.

La Société Marcou Habitat a rétrocédé à la Commune par acte du 1^{er} avril 2025, la parcelle cadastrée section BA n° 308, d'une superficie de 1 870 m², composée de la voie « rue Benoîte Groult » d'une longueur d'environ 165 mètres, des trottoirs, espaces verts, places de stationnement et emplacement des containers de tri sélectif enterrés.

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le 16 JUL. 2025

ID : 011-211100763-20250709-DB2025176DAFU-DE



Au regard de l'article L.2111-1 du Code de la Propriété des Personnes Publiques, le domaine public d'une personne publique est « constitué des biens lui appartenant qui sont soit affectés à l'usage direct du public, soit affectés à un service public pourvu qu'en ce cas ils fassent l'objet d'un aménagement indispensable à l'exécution des missions de ce service public ».

A ce titre, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'affecter la parcelle telle qu'elle est matérialisée sur le plan annexé à la présente dans le domaine public communal.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 08 juillet 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée section BA n° 308, située « rue Benoîte Groult ».

NOTIFIE la présente délibération au Centre des Impôts Fonciers pour modification cadastrale et exonération de la taxe foncière non bâtie.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 16 JUL. 2025 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 15 JUL. 2025 Par publication le : 16 JUL. 2025 Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas NAYRAL
--

Castelnaudary, le 09 juillet 2025

Le Maire,

Patrick MAUGARD

